



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Défense)

14 mai 2019 (Bruxelles)

La session du Conseil des affaires étrangères (en présence des ministres de la défense de l'UE), présidée par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à 9 heures 30. Les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense de l'UE procèderont à un échange de vues avec leurs homologues des **pays du G5 Sahel** (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad).

Ensuite, les ministres de la défense débattront entre eux des progrès réalisés en ce qui concerne la coopération structurée permanente (CSP) et notamment de la mise en œuvre des 34 projets approuvés dans ce cadre. Le Conseil devrait adopter une recommandation évaluant les progrès réalisés par les États membres participants en vue de remplir les engagements pris dans le cadre de la CSP.

Au cours du déjeuner, les ministres de la défense procèderont à un échange de vues sur la **coopération UE-OTAN** avec la secrétaire générale déléguée, Rose Gottemoeller, avec une attention particulière sur les menaces hybrides.

Le **comité directeur de l'Agence européenne de défense (AED)** se réunira l'après-midi (15 heures).

Le Conseil devrait adopter une série de décisions sans débat, y compris la décision prorogeant le mandat de la mission de conseil de l'Union européenne (EUAM) en Ukraine et les décisions modifiant les mandats de l'EUCAP Sahel Mali et de l'EUCAP Sahel Niger en vue de la poursuite de la régionalisation des missions PSDC de l'UE au Sahel.

Voir également: [note d'information sur le Conseil des affaires étrangères](#) (ministres des affaires étrangères, 13 mai).

Possibilités de point presse:

- | | |
|--------------------|---|
| A partir de 7 h 45 | Opportunité pour des déclarations à la presse à l'arrivée |
| +/- 12 heures | Photo de famille des ministres des affaires étrangères et des ministres de la défense de l'UE et des pays du G5 Sahel |
| +/- 16 h 15 | Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères |

Page des sessions du Conseil: [13/05/2019](#) et [14/05/2019](#)

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Sahel

Les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense de l'UE procèderont à un échange de vues avec leurs homologues des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). Le Sahel constitue une priorité stratégique pour l'UE et ses États membres. Les différentes réunions prévues la semaine du 13 mai prouvent qu'il s'agit d'une question prioritaire et démontrent **l'approche intégrée suivie par l'UE à l'égard de cette région**. Les ministres des affaires étrangères tiendront un premier débat le lundi 13 mai en vue de définir le cadre politique. Cet échange préparera les travaux du mardi, qui devraient être axés sur les aspects de sécurité. Le jeudi 16 mai, les ministres de l'UE chargés du développement débattront de la manière d'intensifier l'engagement à long terme que l'UE témoigne à la région, ainsi que l'aide qu'elle lui apporte.

Les conclusions du Conseil devraient prendre note des **nombreux défis** auxquels les autorités et les populations de la région sont confrontées: i) sur le plan politique, compte tenu en particulier des graves lacunes en matière de gouvernance, d'état de droit et de protection des droits de l'homme; ii) sur le plan de la sécurité, avec l'expansion de la menace terroriste, la violence extrémiste, la criminalité organisée, y compris la traite des êtres humains, le changement climatique qui a un impact négatif sur les ressources naturelles et qui attise les conflits; iii) en matière de développement, avec la pauvreté endémique, la forte dynamique démographique et la faible cohésion socio-économique; iv) ces éléments contribuent à l'augmentation de l'insécurité alimentaire et de la pression migratoire ainsi qu'à la détérioration de la situation humanitaire. C'est dans ce contexte que l'on a assisté ces derniers mois à une recrudescence des conflits intercommunautaires dans plusieurs pays de la région. Le Conseil réaffirmera qu'il appartient au premier chef aux États du Sahel de relever ces défis et de remédier à ces lacunes et que la communauté internationale les soutient dans leurs efforts.

L'UE est attachée à la sécurité et au développement du Sahel et elle est le **principal partenaire dans la région**. Elle s'est dotée d'une approche complète intégrant dialogue politique et diplomatique, sécurité et stabilité, ainsi qu'aide au développement et soutien humanitaire.

Le **dialogue politique et diplomatique** s'articule autour du partenariat politique entre l'UE et le G5 Sahel, notamment les réunions ministérielles et la mise en œuvre de la stratégie de l'UE dans la région du Sahel, le plan d'action régional et le processus de paix au Mali. La haute représentante de l'UE organise régulièrement des réunions avec ses homologues du G5 Sahel pour réexaminer et renforcer la coopération et la coordination dans des domaines d'intérêt tels que le développement, la gouvernance et la sécurité. En outre, l'UE agit en qualité de garante du processus de paix au Mali.

L'UE soutient aussi la **sécurité et la stabilité** dans la région grâce à trois missions PSDC: l'EUCAP Sahel Mali, l'EUTM Mali et l'EUCAP Sahel Niger avec une approche régionale renforcée. Les missions consistent notamment à former et conseiller ainsi qu'à soutenir directement les forces de sécurité, dans le but ultime de renforcer les différentes capacités nationales. De plus, l'UE contribue à l'opérationnalisation de la force conjointe du G5 Sahel.

L'aide totale apportée par l'UE et ses États membres aux pays du G5 Sahel dans le domaine de la **coopération au développement** se monte à 8 milliards d'euros pour la période 2014-2020. L'UE apporte une assistance à long terme au Sahel, essentiellement par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique (via lequel 930 millions d'euros ont déjà été mobilisés) et du Fonds européen de développement, qui a alloué, pour la période 2014-2020, 628 millions d'euros pour le Burkina Faso, 542 millions d'euros pour le Tchad, 664 millions d'euros pour le Mali, 160 millions d'euros pour la Mauritanie et 686 millions d'euros pour le Niger. L'UE est aussi un **donateur humanitaire** majeur, plus de 250 millions d'euros ayant été alloués aux populations du G5 Sahel pendant les deux dernières années.

[L'Union européenne et le Sahel, fiche d'information \(SEAE\)](#)

[Sahel: l'UE adopte de nouvelles mesures pour renforcer son soutien à la sécurité dans la région, 3 mai 2019](#)

[Conclusions du Conseil sur la région du Sahel/Mali, 25 juin 2018](#)

Coopération structurée permanente (CSP)

Les ministres de la défense débattrent des progrès réalisés en ce qui concerne la coopération structurée permanente (CSP) et notamment de la mise en œuvre des 34 projets approuvés dans ce cadre. Le Conseil devrait adopter une recommandation évaluant les progrès réalisés par les États membres participants en vue de remplir les engagements pris dans le cadre de la CSP.

Le Conseil a adopté une décision établissant la CSP le 11 décembre 2017. La CSP donne aux États membres participant la possibilité de coopérer plus étroitement dans le domaine de la sécurité et de la défense. Ce cadre permanent de coopération en matière de défense permet aux États membres qui le souhaitent et qui le peuvent de développer conjointement des capacités de défense, d'investir dans des projets communs et de renforcer l'état de préparation opérationnelle et la contribution de leurs forces armées.

Les 25 États membres participant à la CSP sont les suivants: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

Le Conseil a approuvé 17 projets initiaux le 11 décembre 2017 et les a formellement adoptés le 6 mars 2018. Il a adopté 17 projets supplémentaires le 11 novembre 2018. Les projets portent sur des domaines tels que la formation, le développement des capacités et l'état de préparation opérationnelle terrestre, maritime et aérienne, ainsi que la cybersécurité.

[Aperçu des projets collaboratifs CSP \(tableau\)](#)

[Fiche d'information sur la coopération structurée permanente \(CSP\) \(SEAE\)](#)

[Coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense \(informations générales\)](#)

Coopération UE-OTAN

Les ministres de la défense de l'UE tiendront un débat informel sur les derniers développements concernant la coopération UE-OTAN, en présence de la secrétaire générale déléguée de l'OTAN, Rose Gottemoeller. Ce débat devrait porter essentiellement sur les moyens de lutter contre les menaces hybrides.

Les ministres ont discuté de la coopération UE-OTAN lors de leur réunion du 20 novembre 2018, en présence du secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg. Ce débat a été l'occasion de réaffirmer le lien transatlantique fort qui unit les deux organisations ainsi que leur détermination sans faille à coopérer. Les ministres ont notamment mis en avant l'importance de la coopération UE-OTAN, en particulier dans les domaines de la mobilité militaire et de la lutte contre les menaces hybrides, dont la désinformation. Ils ont également souligné le besoin de cohérence et de complémentarité entre les deux organisations. Les ministres ont également discuté de la coopération de l'UE avec l'OTAN ainsi qu'avec les Nations Unies dans le domaine "femmes, paix et sécurité" à l'occasion de leur réunion informelle des ministres de la défense les 30 et 31 Janvier à Bucarest.

Le 10 juillet 2018, le président du Conseil européen, Donald Tusk, le président de la Commission européenne, Jean- Claude Juncker, et le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, ont signé une deuxième déclaration conjointe sur la coopération UE- OTAN, dans laquelle ils réaffirment l'importance et la nécessité d'une coopération plus étroite soulignant que leurs initiatives de sécurité et de défense tirent avantage les unes des autres.

L'UE et l'OTAN coopèrent dans le cadre de la mise en œuvre des 74 actions communes dans le cadre de la déclaration conjointe de Varsovie dans les domaines suivants: les menaces hybrides, la coopération opérationnelle, notamment sur les questions maritimes, la cybersécurité, les capacités de défense, l'industrie de défense et les recherches en matière de défense, les exercices, le soutien aux efforts des partenaires en matière de renforcement des capacités ainsi que le renforcement du dialogue politique entre les deux organisations. Le travail mené en commun cible l'obtention de résultats concrets sur des sujets pratiques.

[Fiche d'information sur la coopération UE-OTAN \(SEAE\)](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter sans débat un certain nombre de décisions et de conclusions, et notamment les suivantes:

Mission de conseil de l'UE (EUAM) en Ukraine

Le Conseil devrait adopter la décision prorogeant le mandat de la mission de conseil de l'UE (EUAM) en Ukraine jusqu'au 31 mai 2021. Il devrait également approuver un budget de 54 millions d'euros pour les deux prochaines années, ce qui représente une augmentation de plus de 25 % en raison de l'intensification des activités de la mission, notamment dans le cadre de la mise en place d'une deuxième unité mobile qui sera déployée dans l'Est et Sud-Est de l'Ukraine.

L'EUAM Ukraine vise à renforcer et à soutenir la réforme du secteur de sécurité civile conjointement avec la police, d'autres services répressifs et le secteur judiciaire, en particulier le ministère public. La mission fournit des conseils stratégiques aux autorités ukrainiennes et les accompagne à travers des activités opérationnelles, y compris de formation. La mission a cinq priorités: 1) la gestion des ressources humaines, 2) les enquêtes pénales, 3) l'ordre public, 4) la police de proximité et 5) la répartition des compétences. Elle met également l'accent sur trois questions transversales: les droits de l'homme et l'égalité des sexes, la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance.

L'objectif général de la mission est de soutenir l'Ukraine dans le développement des services de sécurité viables, efficaces et comptables de leurs actes qui renforcent l'état de droit. Ce processus vise en dernier ressort à restaurer la confiance de la population ukrainienne dans ses services de sécurité civils.

L'EUAM Ukraine est une mission civile non armée et sans compétences d'exécution dont le quartier général est situé à Kiev et qui dispose d'antennes régionales à Lviv, à Kharkiv et à Odessa. Elle conduit également des projets dans l'ensemble du pays. La mission de conseil de l'Union européenne sur la réforme du secteur de la sécurité civile a été établie le 22 juillet 2014. Elle a démarré ses activités le 1^{er} décembre 2014 et dispose actuellement d'une équipe de plus de 300 personnes.

Missions civiles au Sahel

Le Conseil devrait adopter les décisions modifiant le mandat de l'EUCAP Sahel Mali et de l'EUCAP Sahel Niger étendant leur zone d'opération dans le contexte d'une régionalisation accrue des activités PSDC de l'UE au Sahel.

Ces modifications constituent des étapes nécessaires pour mettre en œuvre la deuxième phase de la régionalisation des missions PSDC au Sahel, qui a été approuvée par le Conseil le 18 février 2019 (voir ci-après, communiqué de presse du 18 février 2019). En outre, le Conseil devrait affecter un montant supplémentaire d'1,22 million d'euros à l'EUCAP Sahel Mali, ce qui portera le budget total de la mission à 68,15 millions d'euros pour la période allant du 1^{er} mars 2019 au 14 janvier 2021.

[Sahel: l'UE adopte de nouvelles mesures pour renforcer son soutien à la sécurité dans la région \(communiqué de presse, 18 février 2019\)](#)

[EUCAP Sahel Mali](#)

[EUCAP Sahel Niger](#)

Comité directeur de l'Agence européenne de défense

Les ministres de la défense se réuniront dans le cadre du comité directeur de l'Agence européenne de défense (AED), sous la présidence de M^{me} Federica Mogherini, haute représentante, en sa qualité de chef de l'Agence.

Les ministres devraient débattre du rapport du chef de l'Agence concernant la mise en œuvre du statut révisé de l'AED (adopté en 2015) ainsi que des conclusions et recommandations issues de l'étude à long terme qui s'est achevée en mai 2017 et qui a renforcé la mission de l'Agence à plusieurs niveaux. Il ressort notamment de l'étude à long terme que l'AED est le principal instrument intergouvernemental de hiérarchisation des capacités au niveau de l'UE, la plateforme européenne de développement des capacités multinationales et un opérateur central des activités de défense financées par l'UE. Le renforcement de l'Agence était important pour lui permettre d'accompagner la mise en œuvre d'initiatives majeures de l'UE en matière de défense telles que l'examen annuel coordonné en matière de défense (EACD), la coopération structurée permanente (CSP) et le Fonds européen de la défense.

Les ministres passeront également en revue les progrès réalisés en ce qui concerne les projets de l'AED en cours en matière de capacités ainsi que de recherche et de technologie et fourniront de nouvelles orientations. À la suite de la révision, en 2018, du plan de développement des capacités (PDC), les ministres devraient charger l'AED de poursuivre ses travaux sur la mise en œuvre des nouvelles priorités européennes en matière de développement des capacités en élaborant des cas appelés cas contextuels stratégiques mettant l'accent sur les capacités réelles. L'AED est déterminée à appréhender la dimension industrielle du développement des capacités et celle liée à la recherche en associant les cas contextuels stratégiques à d'autres activités de hiérarchisation des priorités telles que l'agenda de recherche stratégique général et les principales activités stratégiques.

En marge du Comité directeur, les ministres seront invités à signer le nouveau programme de l'AED sur l'optimisation de l'autorisation des mouvements transfrontières en Europe. Ce programme vise à réduire la charge administrative des mouvements militaires dans le cadre des travaux de l'Agence sur la mobilité militaire.

[Site internet de l'Agence européenne de défense](#)
